

# RMT CHAMPS & TERRITOIRES ATELIERS



Actes du séminaire

## « Entre projet multi-acteurs et projet centré sur les champs, quelle polarité des territoires ateliers ? »

6 avril 2021



Marie Taverne, Laurette Paravano, Anne Schaub



## **Temps d'échange en visio entre territoires ateliers**

### **Entre projet multi-acteurs et projet centré sur les champs, quelle polarité des territoires-ateliers ? Le projet CASYS et le PAT de Mouans-Sartoux**

6 avril 2021

Les 25 territoires-ateliers (TA) du RMT sont divers. L'idée de ces temps d'échange en visio est d'explorer différents aspects de cette diversité dans le but (1) de progresser dans l'interconnaissance, (2) de susciter la réflexion sur une thématique en s'appuyant sur deux TA aux approches contrastées, (3) d'identifier des questions d'intérêt commun pour construire un programme d'animation du réseau de TA.

Ces séances consistent en 1h de dialogue entre des représentants de deux TA, suivie d'1/2h d'échanges entre l'ensemble des participants répartis en petits groupes. Le dialogue entre les deux TA s'organise en trois temps : le représentant du TA A présente ce qu'il a compris et retenu du TA B et inversement, les représentants des TA s'adressent respectivement des questions, puis ils expriment ce que la découverte d'une autre approche que la leur a provoqué chez eux. Il se termine par quelques questions posées par les autres participants. Les échanges en petits groupes sont animés autour de deux questions : Qu'est-ce que le dialogue entre les deux territoires-ateliers a suscité en chacun ? Qu'est-ce que ce dialogue inspire pour le RMT ?

**Le temps d'échange du 6 avril 2021 a porté sur le statut des acteurs et le statut des champs dans les TA. Un territoire étant un espace physique dans lequel des acteurs interagissent, un territoire-atelier peut être vu comme un ensemble de champs en interaction et/ou comme un ensemble d'acteurs diversifiés en interaction. Dans le RMT, on observe des territoires-ateliers polarisés plutôt vers les champs, d'autres plutôt vers les acteurs, d'autres encore sont mixtes. Le temps d'échanges du 6 avril a exploré ces polarités en s'appuyant sur la plateforme CASYS (Violaine Deytieux, INRAE) et le Plan Alimentaire Territorial de Mouans-Sartoux (Gilles Pérole, adjoint au maire).**

**Présents :** Magali Benoît (MAA-DGER), Alain Bertron (en stage au Pays Rhin Vignoble Grand Ballon), Lison Delsalle (Mairie de Clamecy, TA BAC de Surgy), Violaine Deytieux (INRAE, TA CA-SYS), Caroline Flisiak (PETR Rhin-Vignoble Grand Ballon), Hélène Gauchez (CRA-BFC ?), Hana Ghlouci (SERPN, TA BAC Varras-Moulineaux), Vincent Jehanno (EPLFPA Castelnaudary, TA Semer l'avenir), Matthieu Hirschy (ACTA), Robin Lalu (CA89, TA BAC du Péruseau), Jean-Robert Moronval (MAA-DGER), Bertrand Omon (CRAN), Laurette Paravano (CA89), Gilles Pérole (adjoint au maire de Mouans-Sartoux), Alexandre Pierre (CRAB, TA Terres de Sources), Jeanne Pourias (CRAB, Terres de Sources), Wilfried Queyrel (AgroSup Dijon), Raymond Reau (INRAE), Anne Schaub (CRAGE, TA Rhin-Vignoble-Grand Ballon), Marie Taverne (INRAE)

## Dialogue entre les deux TA

*Pour un aperçu des deux TA, il est possible de se référer aux descriptions en annexe. Nous axons le compte rendu sur la discussion.*

### Echange de questions entre les TA

- Dans le cadre du PAT de Mouans-Sartoux, comment est prise en charge la réflexion agronomique par la régie municipale agricole ? Est-elle concertée ou repose-t-elle sur les agriculteurs salariés ? Pour le choix des productions, les agriculteurs salariés font-ils une offre aux cantines ou est-ce concerté ?

L'exploitation de la régie municipale est labellisée en Agriculture Biologique (AB) depuis le début. On essaie même d'aller au-delà en n'utilisant qu'exceptionnellement les produits phytosanitaires autorisés en AB. L'agriculteur référent a souhaité créer un écosystème sur la parcelle. Quand on a défriché au départ, on a donc laissé des arbres et des haies. Et il y a beaucoup de végétation en permanence (herbes folles), même dans et aux abords des tunnels. Ce sont des refuges pour les auxiliaires. Maintenant, il n'y a plus besoin d'intrants d'auxiliaires : un équilibre systémique s'est créé. Les cultures sont aussi mises en rotation. La taille du domaine permet de laisser des parcelles en repos long avec notamment des engrais verts : la production se fait sur 4 ha parmi les 6 ha totaux. La commande politique a été de produire en AB car c'est la plus respectueuse de l'environnement et de la biodiversité. La mise en œuvre relève de l'agriculteur salarié sous la responsabilité du Directeur Environnement. L'agriculteur a un BPREA et avait déjà une expérience de plusieurs années de maraîchage en AB quand il a été embauché.

Le choix des productions se fait par un dialogue entre le responsable des cuisines des cantines et l'agriculteur. Il y a deux réunions par an pour faire le point sur ce qui a été produit et sur ce qui pourrait l'être. Tout ce qui est produit doit être transformé en recettes. Environ 40 espèces de légumes sont produites (une soixantaine de variétés). Ce sont des légumes de saison. « On n'a pas peur de servir des blettes, des épinards, des choux ». Quelques produits sont exclus parce que trop inadaptés à la restauration collective, comme le topinambour.

Produire pour la restauration collective revient un peu à produire à contre-saison car l'été n'est pas le moment où se font le plus de repas. Longtemps, il a fallu freiner la production en été pour ne pas gaspiller. Depuis 4 ans, la commune est équipée d'une unité de transformation et surgélation qui permet d'augmenter l'autonomie en conservant des légumes pour la consommation de fin d'hiver.

- Dans le cadre de CASYS
  - Vous êtes-vous posé la question d'étudier l'impact d'une polyculture [*sous-entendu intégrant des cultures débouchant plus directement sur l'alimentation, comme les légumes*] plutôt que les grandes cultures ? A la fois en termes d'intérêt agroécologique et d'intérêt pour approvisionner la population locale et notamment la restauration collective.

Au moment de la conception du projet et des systèmes de culture, l'objectif de circuit-court et de restauration locale n'a pas été intégré. Les légumes de plein champ en grande parcelle en rotation avec des grandes cultures (avec par exemple de la pomme de terre ou les oignons) avaient été abordés mais l'idée a été abandonnée pour des raisons de logistique et de compétence des expérimentateurs. C'est le projet scientifique qui a conduit à ne pas s'intéresser à cet aspect.

On ne s'interdit pas forcément de faire évoluer l'expérimentation dans ce sens-là. L'idée est de garder pour le moment les systèmes tels qu'ils ont été conçus, d'essayer de les mettre au point. En cas de freins ou d'obstacles majeurs, cela pourrait faire partie des pistes envisagées pour les lever.

- Quelles sont les premières observations entre les différentes parcelles avec travail du sol ou sans travail du sol, avec engrais ou sans engrais ?

Pour le moment seules deux récoltes ont eu lieu. Sur les parcelles avec travail du sol, les premiers résultats ne montrent pas de mise en échec importante du système technique : on réussit à gérer les bioagresseurs et à produire. Mais il est trop tôt pour dire si les objectifs de performance sont atteints. Par contre, pour les systèmes en semis direct il a fallu revoir certaines pratiques à cause d'un problème d'adventices et de repousses de cultures qui entrent en compétition avec la culture et qui diminuent la qualité de la récolte (du fait d'impuretés). Les successions culturales ont été revues sur certaines parcelles. Et en semant de la luzerne sur quelques parcelles (dont le débouché reste à réfléchir), une dérogation a été faite à la règle du « sans lien à l'élevage ».

### **Ce que ce dialogue avec un autre TA a provoqué pour chaque représentant de TA**

Pour Violaine (CASYS), quatre points ressortent de cet échange :

1. En quoi intégrer un objectif alimentaire en circuit-court, dont la restauration collective, aurait modifié notre approche et les systèmes qui ont été mis en place sur le domaine expérimental ? Auraient-ils été plus agroécologiques ? Plus généralement, en quoi les services que l'on vise au moment de la conception, selon leur priorisation, orientent-ils ce que l'on met dans les champs ? S'ils avaient été différents, cela aurait changé le partenariat et cela aurait permis d'embarquer dès la conception d'autres acteurs.
2. On s'interroge sur la valorisation de notre production en n'étant pas sous label AB. Cela rappelle l'intérêt d'explorer les possibilités de circuits-courts ou de travailler avec des acteurs locaux pour mieux valoriser les productions.
3. La création de la MEAD à Mouans-Sartoux reflète une quasi-professionnalisation des activités de communication dans le cadre de ce projet. Cela permet de développer des activités dans l'intérêt de la commune et cela sert au-delà. C'est bien pensé. Mais il ne faut pas sous-estimer les moyens mobilisés (6 à 8 personnes).
4. En tant que citoyenne, cette initiative me donne de l'optimisme sur le rôle de l'éducation comme levier de changement global.

Gilles (PAT de Mouans-Sartoux) retient d'abord un effet d'échelle du mode d'agriculture. Les 125 ha de CASYS sont supérieurs à toute la surface agricole de Mouans-Sartoux, sur laquelle on a du mal à avoir des producteurs. Cela questionne la difficulté de mise en production des surfaces classées agricoles, avec tous les freins liés au contexte local. Cela renforce la volonté de tout faire pour remettre en production les surfaces classées agricoles sur le territoire de la commune.

Il retient aussi la complexité du système de production alimentaire. INRAE travaille beaucoup sur des expériences agronomiques. Il serait bien d'associer cela à une étude économique sur le revenu des agriculteurs et le changement des modes de vente. Les circuits directs se développent beaucoup. Ils génèrent souvent plus de revenu. Si le consommateur avait été présent dans ce projet, les circuits-courts ou directs auraient peut-être été demandés. Si des acteurs locaux des collectivités avaient été associés, ils auraient peut-être porté un objectif de restauration collective. C'est le système de production et de commercialisation qui est à faire co-évoluer.

### **Questions adressées aux représentants des TA par les participants**

- Sur CASYS, où le dispositif est ambitieux et complexe en tant que tel avec les observations sur le rôle des infrastructures agro-écologiques, pourquoi avoir choisi une stratégie sans apport de fertilisants externes ? Est-ce que ça ne fragilise pas le système et les conclusions qu'on peut en tirer ? Quelle évolution sur le long terme ?

Sur ce dispositif expérimental, on a voulu au départ travailler sur une diversité de pratiques agricoles : des systèmes avec et sans travail du sol et des variantes sur la manière d'introduire la diversité végétale. Au moment de la conception, cela a été chamboulé par les intérêts des acteurs et la difficulté à imaginer des systèmes agroécologiques n'allant pas à fond dans la diversité végétale. Du coup, avec l'hypothèse qu'on n'aurait moins de difficultés avec la flore adventice et les bioagresseurs dans les systèmes avec travail du sol (et comme cela intéressait les acteurs de tester l'autonomie en azote dans ces systèmes), sur les systèmes avec travail du sol il a été proposé de distinguer deux options : avec et sans recours à de l'azote exogène. L'idée est de s'intéresser aussi à des processus écologiques autres que ceux qui concernent les bioagresseurs, en lien avec le cycle de l'azote et du carbone. L'évolution sur le long terme est ce que l'on veut regarder : est-ce faisable ? Est-ce que cela pénalise le système ? Comment peut-on atteindre un niveau d'autonomie en azote dans ce système-là ? Cela renouvelle aussi la question de la maîtrise des bioagresseurs dans des systèmes qui peuvent subir des stress azotés. Cette modalité concerne un quart des parcelles (faisant partie du lot avec travail du sol).

- Est-il possible de détailler les ETP dédiés au PAT de Mouans-Sartoux ?

Il y a un emploi financé à 100% par la ville pour la MEAD. Les autres postes sont recrutés sur des projets financés suite à des appels à projets. Un poste est financé par l'Europe dans le cadre du programme Urbact BioCanteenes qui accompagne six villes européennes dans l'essaimage du projet de Mouans-Sartoux. Un poste est financé par le Programme National pour l'Alimentation dans le cadre du réseau « Cantines durables territoires engagés » (l'équivalent français de BioCanteenes). Un poste est financé par la Fondation Carasso pour des projets de la MEAD. Chaque année il y a au moins deux stagiaires pendant 6 mois. Actuellement il y a aussi une personne en service civique. Cela fait la richesse et la fragilité de cette MEAD puisque ces emplois sont financés de manière contextuelle pour des projets bien précis. On travaille à trouver des financements plus pérennes pour fidéliser l'équipe et ne pas être dépendants d'appels à projets (qui demandent de composer avec les thèmes attendus).

Dans le cadre du Plan de Relance, un dossier va être déposé pour avancer plus vite sur l'installation agricole, avec demande d'un poste d'animateur pour 3 ans.

- Le choix de mettre en place une unité de surgélation à Mouans Sartoux a-t-il été fait en prenant en compte l'empreinte écologique ? La côte d'azur n'offre-t-elle pas d'autres débouchés locaux pour une production estivale ?

La régie agricole se refuse à vendre ses produits. Elle les limite à la restauration collective parce qu'on ne peut pas vouloir installer des agriculteurs, redynamiser l'agriculture locale, et se mettre en concurrence commerciale avec d'autres agriculteurs. L'empreinte écologique de la surgélation doit être mise en regard du fait que sinon, pour servir des légumes à la fin de l'hiver, il faut acheter des légumes surgelés ou importer des légumes. La commune a choisi la surgélation car elle fait de l'autoproduction électrique solaire sur tous les bâtiments communaux.

## **Anne résume**

CASYS est un projet d'acquisition de connaissances tandis que le PAT de Mouans-Sartoux vise une alimentation de qualité et équitable et souhaite contribuer à changer le monde. Les services que l'on cherche à produire dans CASYS sont écosystémiques tandis que dans le cadre du PAT ils sont avant tout sociaux. Dans CASYS, les champs sont le siège de processus biophysiques et c'est ce que l'on

essaie de faire changer. Dans le PAT, ce sont surtout les gens (plus que les champs) que l'on essaie de faire changer<sup>1</sup>.

**Pour des compléments**, l'enregistrement du dialogue entre les deux TA est disponible en replay ici : [RMT Champs et Territoires ateliers : échanges entre les territoires CA-SYS et PAT de Mouans-Sartoux - YouTube](#)

### Echanges en petits groupes

- Groupe animé par Laurette Paravano : Magali Benoît, Lison Delsalle, Vincent Jehanno, Alexandre Pierre, Jeanne Pourias, Raymond Reau

#### Qu'est-ce que cela suscite chez chacun de nous ? Qu'est-ce que cela inspire pour le RMT ?

*Sur la gouvernance* - Le portage de ces deux projets est différent. Cela fait écho au thème de la gouvernance qui a été traité lors du précédent temps d'échange, le 12 mars.

*Sur l'essaimage et la transposition à d'autres types de TA* - Comment les résultats obtenus sur CASYS peuvent-ils ruisseler jusqu'aux agriculteurs et animateurs de BAC ? Comment pourrait-on s'en emparer, les tester, les dupliquer dans nos situations ? Comment la participation citoyenne (habitants, écoles, entreprises), pratiquée sur le PAT de Mouans-Sartoux, pourrait-elle s'intégrer dans les missions de protection de la ressource en eau ?

*Sur l'évaluation et les prises de décision* – Sur la PAT de Mouans-Sartoux, il serait intéressant de savoir qui prend les décisions et sur la base de quoi. Qu'est-ce qui est évalué ? Le fonctionnement des systèmes de culture ? La biodiversité ?

*Sur les finalités / services visés sur un TA*

✓ *Quel équilibre rechercher entre les deux polarités ?* Les deux polarités, l'une très multiacteurs et l'autre très centrée sur l'agronomie, appellent à s'interroger sur la façon de trouver un équilibre entre les deux. Est-ce que la réflexion du RMT ne doit pas se faire à l'échelle d'un ensemble de projets au niveau d'un territoire, c'est-à-dire plusieurs projets fonctionnant en synergie pour arriver à couvrir les dimensions sociales, économiques et environnementales ?

✓ *Les services sociaux.* Le TA de Mouans-Sartoux vise la transformation sociétale. Cela amène à réfléchir à la prise en compte des services sociaux dans d'autres TA. Par exemple, dans le cas d'un essai système qui porte sur des productions commercialisées en filière longue (sans prise directe avec le territoire, sans intégration des consommateurs) et qui prend en compte la dimension sociale en la centrant sur l'activité de production par l'agriculteur, notamment sa charge de travail, comment les aspects sociaux pourraient-ils être abordés de façon plus large ? Le contraste entre les deux dispositifs, un projet de production sans se préoccuper de son débouché et un projet de production d'aliments en circuit court, montre que l'on n'a pas l'habitude dans « notre monde » [sous-entendu celui des agronomes] de s'intéresser aux services sociaux. Comment allons-nous aborder les services sociaux dans le RMT ? Qui va les évaluer ? A quelle échéance ?

---

<sup>1</sup> Pendant l'échange en petit groupe, Gilles Pérole a précisé : « je pense qu'en changeant les gens on change les champs ».



✓ *Comment qualifier la production pour faire reconnaître les services rendus ?* Des types de systèmes autres que l'agriculture biologique pourraient rendre d'autres types de services que ceux qui sont qualifiés sur le PAT de Mouans-Sartoux. Comment faire reconnaître des services rendus par des systèmes qui ne sont pas en agriculture biologique ? Comment faire reconnaître certains attributs liés à leur mode de production ? La multiplication des labels n'est pas forcément souhaitable pour des raisons de lisibilité, d'éclatement, etc.

*Sur les relations entre systèmes de culture, services rendus, filières* - Que signifie inventer et expérimenter des systèmes alimentaires, en incluant la transformation et la commercialisation, alors que jusque-là on s'intéressait seulement à la production ? Comment les services rendus orientent-ils les systèmes de culture ? Est-ce que changer de système de culture implique de changer le modèle économique (du circuit-court à la filière longue) dans lequel s'inscrit la production ? Dans quelle mesure les façons de faire qui seront issues de CASYS ne vont-elles pas dépendre des systèmes alimentaires dans lesquels elles s'inscrivent (cours mondiaux avec industrie agro-alimentaire ou charte de qualité avec valorisation financière) ? A quel point peut-on aujourd'hui se concentrer sur la production de connaissances et sur les phénomènes biophysiques indépendamment du reste ? Par quel bout peut-on faire sauter les verrous ?

*Sur les coopératives* - On parle peu des coopératives alors que dans les projets comme CASYS, et plus généralement en grandes cultures, ce sont des acteurs économiques incontournables qui assurent le lien entre production et alimentation. Néanmoins, dans certains TA, des agriculteurs veulent sortir du modèle économique actuel en s'appuyant sur des projets locaux. Dans d'autres TA, où de nouvelles cultures sont testées, la coopérative veut bien récupérer la production mais pas se charger du tri en amont. Différents questionnements émergent de cette réflexion. Quand on a adopté une logique agronomique et que l'on fait face à un obstacle de débouchés, quels sont les leviers possibles en termes de valorisation ? Comment prendre en compte les coopératives ? Si on veut travailler dans le RMT sur le système alimentaire, et pas seulement sur les filières courtes, les coopératives ont leur place. Mais de quelle façon prennent-elles en compte les services sociaux ? Peuvent-elles avancer « dans notre sens » ?

N.B. : Historiquement les coopératives ont eu un rôle dans le changement de modèle : elles se sont fondées sur l'idée de coopération entre agriculteurs pour faire le poids face aux négociants et distributeurs.

*Réflexion post-atelier : Aborder les systèmes agri-alimentaires ne va-t-il pas nous pousser à réinventer la coopération ?* Alors que dans les projets productifs comme CASYS, centrés sur le système de culture, ce sont les coopératives qui assurent le lien avec la transformation et la commercialisation des aliments, dans les projets alimentaires du type du PAT de Mouans-Sartoux, il y a coopération entre consommateurs, élus, gérants de la restauration collective et agriculteurs. C'est une coopération plus territoriale (elle va au-delà du monde agricole).

- Groupe animé par Anne Schaub : Alain Bertron, Violaine Deytieux, Robin Lalu, Bertrand Omon, Gilles Pérole, Marie Taverne

### **Qu'est-ce que cela suscite chez chacun de nous ?**

*Comment cela interpelle d'autres TA* - Les deux projets font écho à des réflexions que peut avoir un accompagnateur de Bassins d'Alimentation de Captage (BAC). D'une part, l'aval de la filière et le consommateur sont des aspects assez peu travaillés dans le cadre de cette activité d'accompagnement, qui se concentre sur le travail avec les agriculteurs pour des raisons de facilité (il y a des échéances à respecter et cela fait moins d'acteurs à mobiliser) et aussi parce qu'une réflexion plus large est plus compliquée et plus dépendante de volontés politiques. Pourtant, accompagnateurs et agriculteurs ont ces aspects en tête. D'autre part, ce qui est testé dans CASYS est d'un grand intérêt pour un accompagnateur de BAC, notamment les systèmes

qui permettent de maîtriser les adventices en utilisant peu d'herbicide et la prise en considération de processus à l'échelle d'un paysage.

*Comment cela interroge les évolutions possibles et souhaitables de l'agriculture en France –* Deux points de vue ont été exprimés. Le premier est qu'on ne peut pas développer les mêmes réponses partout, notamment on ne pourra pas faire de vente directe ou de circuits-courts sur toute la France. Au niveau de l'exploitation, un agriculteur qui cultive 150 ha ne pourra pas se limiter à la vente locale. Au niveau régional, certaines régions agricoles produisent trop à l'heure actuelle pour pouvoir se tourner rapidement vers un débouché d'alimentation locale uniquement. Par ailleurs, transformer des filières existantes est « énormissime ». Le second point de vue s'organise autour de l'enjeu de souveraineté alimentaire<sup>2</sup>. Les changements ne se feront pas du jour au lendemain mais pour répondre à cet enjeu la tendance doit aller vers une relocation de la production alimentaire. Même s'il y aura toujours besoin de territoires plus agricoles pour nourrir des territoires urbains, on peut chercher à raccourcir les trajets d'approvisionnement. Cela implique une modification très large des processus non seulement de production, mais aussi de transformation, de commercialisation et de consommation.

*Sur le besoin de solutions agroécologiques en grandes cultures –* Avec l'agroécologie, on veut parfois faire comme si les questions étaient les mêmes partout. Or d'un point de vue agronomique, dans les deux TA qui ont été présentés les possibilités et les limites ne sont pas les mêmes. Les agriculteurs qui cultivent de grandes surfaces sont confrontés à des questions comme celles qui sont traitées dans CASYS. Les réponses agronomiques ne sont pas les mêmes que pour du maraîchage. Il est intéressant que CASYS se soit calé sur le modèle d'une ferme Dijonnaise, sinon il ne rendrait pas ce service-là. Et ce sont des filières où il est plus difficile de changer le jeu.

*Sur l'essaimage -* Le sujet de l'essaimage est intéressant dans les deux projets. Comment CASYS imagine communiquer sur les résultats<sup>3</sup> ? Comment fonctionne la MEAD<sup>4</sup> ?

### **Qu'est-ce que cela inspire pour le RMT ?**

*Avoir une réflexion élargie sur la valorisation des productions dans tout type de TA -* On pourrait travailler sur la valorisation des productions, sur la réflexion des filières à une échelle plus large que ce qui sort des champs des agriculteurs en l'état actuel des choses. Par exemple, comment une réflexion sur l'alimentation peut-elle être incluse dans des travaux d'accompagnement d'agriculteurs sur des zones à enjeu eau ou des territoires qui n'ont pas les mêmes caractéristiques que Mouans-Sartoux ?

*Un outillage sur les processus biophysiques -* Par rapport à la compréhension des processus biophysiques, comment peut-on outiller les agriculteurs ?

---

<sup>2</sup> Précision de Gilles : La souveraineté alimentaire consiste à définir ce que l'on veut manger, d'où on veut que cela vienne, etc. Cela ne signifie pas l'autosuffisance alimentaire. La souveraineté alimentaire se décline à différentes échelles : famille, commune, région...

<sup>3</sup> Précisions de Violaine : La plateforme CASYS accueille des visiteurs ainsi que des groupes d'agriculteurs et de conseillers dans le cadre de formations. Au-delà de la formation, il y a une ambition de contribuer à alimenter des réflexions sur le terrain. Un travail avec des personnes de la Chambre d'agriculture est initié dans le but que CASYS puisse interpeller un collectif d'agriculteurs par rapport à la gestion des bioagresseurs et contribuer à alimenter ses réflexions autour de cette question. Cela amène en retour les personnes qui travaillent sur CASYS à se questionner sur la pertinence des indicateurs qui sont suivis.

<sup>4</sup> Précisions de Gilles : La MEAD pratique différentes sortes d'essaimage. Il est possible de la contacter.



*Pour les relations agriculture-société* - Comment initier des dynamiques territoriales qui réconcilient citoyens et agriculteurs ? Sur le cas de Mouans-Sartoux les conflits entre citoyens et agriculteurs ne ressortent pas. L'entrée « alimentation » y contribue sans doute. Mais sur certains territoires, l'agriculture n'est pas bien vue.

*Documenter la dimension sociale dans des cas contrastés d'échelle géographique et de pas de temps où les enjeux et les questions posées ne sont pas les mêmes* – La dimension sociale est centrale dans les PAT. On pourrait documenter ce que cette dimension veut dire non seulement dans le cas des PAT (circuits courts et locaux), mais aussi dans le cas de territoires à enjeu (eau par exemple) où il y a besoin de changements rapides et dans le cas de filières qu'on ne peut pas changer rapidement (filieres longues type grandes cultures). Ces trois types correspondent à des différences majeures rencontrées dans les TA du RMT et dans la réalité agricole européenne.

*Changer les gens* - « Je pense qu'en changeant les gens on change aussi les champs ».

**Contacts des organisatrices du temps d'échange :**

Anne Schaub, Chambre Régionale d'agriculture Grand Est : [anne.schaub@grandest.chambagri.fr](mailto:anne.schaub@grandest.chambagri.fr)

Laurette Paravano, Chambre d'agriculture de l'Yonne : [l.paravano@yonne.chambagri.fr](mailto:l.paravano@yonne.chambagri.fr)

Marie Taverne, INRAE Clermont-Ferrand : [marie.taverne@inrae.fr](mailto:marie.taverne@inrae.fr)

---

**A venir :**

9 juin de 9h à 10h30 : L'évaluation dans les Territoires atelier : pour qui ? pour quoi ?

---

**Annexes :** Description des deux TA

PAT de Mouans-Sartoux : <https://mead-mouans-sartoux.fr/pour-un-projet-alimentaire-de-territoire-a-mouans-sartoux/>

CASYS : <https://www6.inrae.fr/plateforme-casys/>

RMT  
CHAMPS  
&  
TERRITOIRES  
ATELIERS

## Plateforme CA-SYS

### Co-designed Agroecological SYSTEM experiment



Contact(s) : Violaine Deytieux [violaine.deytieux@inrae.fr](mailto:violaine.deytieux@inrae.fr)  
Stéphane Cordeau [stephane.cordeau@inrae.fr](mailto:stephane.cordeau@inrae.fr)

#### Objectifs

- Concevoir des systèmes agricoles sans pesticides utilisant la biodiversité comme moyen de production
- Evaluer leur faisabilité et leurs performances

• Période de travail : 2017 - ...

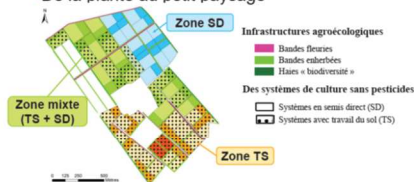
• Animateurs du territoire atelier : S. Cordeau & V. Deytieux, INRAE

#### Acteurs & leurs rôles dans le territoire atelier

- INRAE**: animation du projet, pilotage et suivi des systèmes testés
- Agriculteurs; conseillers et ingénieurs de chambres d'agriculture, de coopératives, d'instituts techniques; chercheurs, enseignants**: connaissances, expertise, expériences et savoir-faire pour la co-conception, mise en débat des résultats, regards critiques

#### Espace concerné par le projet & échelles de travail

- 125 ha de l'unité expérimentale INRAE Domaine d'Épousses, à Bretenièrre (21)
- De la plante au petit paysage

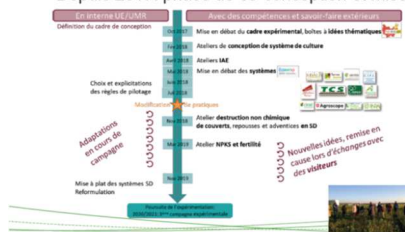


#### Service(s) écosystémique(s)

- Approvisionnement** (Production agricole)
  - Régulation** (Gestion des bioagresseurs par régulation naturelle, *Régulation du climat et stockage C*)
  - Soutien** (*bouclage des cycles, Fourniture biologique de N minéral et de nutriments*)
- Analyse de la transition

#### Démarche du projet, 1<sup>ères</sup> réalisations

- 2014-2017: réflexion interne pour définir les objectifs scientifiques et les besoins expérimentaux
- Depuis 2017: phase de co-conception et mise en œuvre, en interaction avec les partenaires



- Production de connaissances
- Comment les formaliser et les mobiliser pour des projets de territoires « 0 pesticides »?



Réunion de lancement Vendredi 25 septembre 2020

PAT (plan d'alimentation territorial) de Mouans-Sartoux	
Objectifs des actions menées dans le territoire atelier	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Au départ : une alimentation saine et respectueuse de l'environnement dans la restauration collective de Mouans-Sartoux</li> <li>- Plus large aujourd'hui : la souveraineté alimentaire de Mouans-Sartoux, telle que définie localement : une alimentation de qualité (santé, environnement, donc bio, moins carnée et équilibrée), locale (distances les plus courtes possibles), répondant aux principes du commerce équitable (juste rémunération des agriculteurs, du local aux pays du sud ; mais également accessible à tous). Et « <i>Changer le monde</i> »</li> </ul>
Espace concerné	<p>La commune de Mouans-Sartoux, 10 000 hab, 1300 ha dont 112 ha classés zone agricole sur le PLU</p> <p>Commune urbaine, entre Cannes et Grasse</p> <p>Forte pression foncière</p> <p>Peu ou pas d'agriculture (plantes à parfum auparavant), 20-25 ha sont cultivés actuellement</p>
Animateurs	La commune : 2 animateurs du PAT, 3 animateurs de la MEAD, un élu (Gilles Pérole)
Actions	<p>Démarré avant le PAT :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Prise de conscience suite à la crise vache folle en 1996, qui avait déclenché un travail sur la restauration collective de la commune (cantines scolaires)</li> <li>➔ Depuis 2011 : Régie municipale agricole (agriculteurs salariés de la commune, avec des salaires corrects), pour avoir du bio local qui alimente les cantines (25 t / an) car pas de réponse satisfaisante aux appels d'offres ➔ cantines 100% bio à coût constant y compris pour le budget de la commune (en gaspillant moins et diversifiant les sources de protéines : 2 x de la viande, 1 x du poisson, 1 x œuf, 1 x légumes) et 85% local pour légumes.</li> <li>➔ En 2013 : mise en place d'un Observatoire de l'alimentation sur la commune ➔ les évolutions des cantines ont eu des impacts sur alimentation des familles (+ bio, + local, + saison, + cuisiné...) 87% des familles ont modifié leurs pratiques</li> <li>➔ En 2016 : création de la Maison d'Education à l'Alimentation Durable (MEAD)</li> </ul> <p>Labellisé PAT en 2017 (nouvelle reconnaissance de niveau 2 pour 5 ans le 24/03/2021) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Relancer la production agricole sur la commune</b>, en bio et à destination de l'alimentation locale, sur de petites structures (1 à 2 ha)</li> <li>➔ Modification du PLU : la SAU est passée de 40 ha à 112 ha en prenant sur le constructible et le naturel (forêts : 30 ha à défricher prévus dans plan de relance)</li> <li>➔ Hameau agricole en projet avec location à prix modéré pour les nouveaux agriculteurs (logements chers dans la région)</li> <li>➔ Espaces tests éphémères pour des agriculteurs qui souhaitent éventuellement s'installer (néoagriculteurs) en fermage</li> <li>- <b>Créer des emplois</b> avec la production agricole bio et locale et la distribution d'alimentation bio (locale ou non)</li> </ul> <p>Offre en alimentation bio très importante par rapport à la population.</p> <p>AgriBio06 travaille sur la distribution et la logistique (optimisation des déplacements entre arrière-pays producteur et côte consommatrice)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Sensibiliser</b> localement les entreprises, familles, seniors à l'alimentation durable</li> </ul> <p>Via la MEAD : maison de l'éducation à l'alimentation durable, depuis 2016</p> <p>Avec des défis qui permettent d'expérimenter en étant accompagnés.</p>

	<p>Ecoles.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Action-recherche</b> : Ouvrir de nouveaux chantiers en lien avec la recherche dans tous les domaines (santé, social...) : être en pointe, avoir un appui pour bien animer, bien définir les objectifs, bien évaluer les actions... Travailler avec la recherche oriente le projet politique.</li> <li>- <b>Essaimer</b> au-delà de la commune : accompagner d'autres collectivités (pas du copié-collé) en France et en Europe : <ul style="list-style-type: none"> <li>➔ MEAD, 300 collectivités accompagnées en 3 ans (différents programmes de 1 jour à 2 ans)</li> <li>➔ Avec un programme en 8 modules qui permet de bien définir les objectifs de la collectivité, puis des actions</li> <li>➔ Pionnier sur les cantines bio, sur la régie municipale.</li> <li>➔ Ont créé un DU « chef de projet alimentation durable en collectivité » à l'Université de Côte d'Azur</li> </ul> </li> </ul>
Acteurs	<p>Gouvernance : conseil local de l'alimentation  Copil évolutif en fonction des rencontres et projets : commune, AgriBio06, associations, citoyens, institutions, recherche  Population : adhère au projet (même équipe réélue depuis 40 ans)  Et d'autres acteurs : agriculteurs salariés de la Régie, agriculteurs candidats à l'installation, agriculteurs locataires, nouvellement installés, Terre de Liens, chercheurs, étudiants, ...</p>

CASYS « codesigned agroecological system experiment »	
Objectifs des actions menées dans le territoire atelier	<p>Concevoir des systèmes agroécologiques et les expérimenter en grandeur réelle dans le but d'acquérir des connaissances scientifiques sur la transition agroécologique en grandes cultures :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Penser un petit paysage agricole (parcelles, infrastructures agroécologiques comme les bords de champ, haies....) et des pratiques culturales sans pesticide en maximisant les services écosystémiques de régulation des bioagresseurs (ravageurs, maladies, adventices),</li> <li>- Mettre en œuvre ce paysage et le cultiver, sur le long terme</li> <li>- Evaluer la multiperformance de ce système paysager : rentabilité pour l'agriculteur à moyen terme, impacts environnementaux de type émissions de GES, consommation d'énergie, présence de pollinisateurs, adéquation de la qualité de la production aux cahiers des charges pour l'alimentation humaine...</li> <li>- Formaliser les connaissances sur les processus biophysiques en jeu.</li> </ul> <p>« Agroécologique » = qui mobilise les connaissances en écologie pour rendre des services au système agricole (remplacer des intrants de synthèse par des processus naturels). Ici particulièrement la régulation des bioagresseurs des cultures (défavoriser les adventices, ravageurs, maladies ; favoriser la biodiversité « utile » comme les auxiliaires) en remplacement des pesticides et la régulation de la fertilité du sol en substitution partielle ou complète des engrais de synthèse.</p> <p>Pas du bio : car recours à des engrais azotés ou soufrés de synthèse. Ce recours aux engrais de synthèse a pour but soit de déflaquer le rendement (rentabilité) soit de rendre les cultures plus robustes donc moins sensibles à certains ravageurs.</p> <p>Plus exigeant que du bio sur les pesticides : aucun pesticide, même ceux autorisés en AB.</p>
Espace concerné	<p>L'exploitation agricole expérimentale d'INRAE-Epoisses-Dijon (125 ha) : les parcelles et les infrastructures agroécologiques. Les parcelles font environ 2,5 ha et sont à peu près carrées.</p>

	<p>Dans le contexte de la plaine céréalière dijonnaise, paysage ouvert, avec colza, blé, orge qui dominant.          Choix de rester sur des grandes cultures : car c'est le modèle local dominant qu'on cherche à faire entrer en transition agroécologique.          Choix de rester sans lien à l'élevage (pas d'échange de paille contre du fumier par ex) : une contrainte expérimentale pour tester et évaluer le risque de ce modèle vis-à-vis de la fertilité du sol.</p>	
Animateurs	Violaine Deytieux et Stéphane Cordeau (INRAE)	
Actions	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2016-18 : Etude de faisabilité puis co-conception du paysage entre recherche et acteurs locaux du monde agricole :             <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Agencement de pratiques agricoles à l'échelle du paysage                 <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 3 grandes zones de pratiques : zone sans travail du sol (« agriculture de conservation du sol »), zone avec travail du sol (dont une partie sans engrais de synthèse cf. bio mais non certifiée), une zone avec une mosaïque où des parcelles en travail du sol sont voisines d'autres sans travail du sol (cf. hypothèses de refuge pour la faune à certaines périodes et recolonisation)</li> <li>✓ La taille similaire des parcelles et leur forme à peu près carrée vise à maximiser les interfaces</li> <li>✓ Diversité de cultures : blé, orge brassicole, colza, tournesol, lupin, féverole, pois, soja, sorgho, millet, luzerne. Avec une réflexion sur la répartition spatiale des cultures une même année.</li> </ul> </li> <li>→ Agencement des pratiques dans le temps (la rotation culturale) : réflexion sur la diversité des cultures dans le temps sur une même parcelle, et sur la diversité des cultures au sein d'une parcelle (associations de cultures)</li> <li>→ Infrastructures agroécologiques en bordure de parcelles dont le choix est raisonné pour favoriser la biodiversité utile : bandes fleuries, bandes enherbées, haies...</li> </ul> </li> <li>- Automne 2018 : démarrage de la mise en œuvre au champ par INRAE</li> <li>- Journées d'échanges sur les résultats avec les acteurs qui ont co-conçu le système paysager</li> <li>- Formations par des visites de conseillers, agriculteurs, étudiants</li> </ul>	
Acteurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- INRAE</li> <li>- Acteurs locaux du monde agricole : agriculteurs, conseillers CA, techniciens coopérative et négoce</li> <li>- Visiteurs : étudiants, agriculteurs, chercheurs, conseillers</li> <li>- Une coopérative et un négociant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prise des décisions (l'expérimentation mise en place et son pilotage), mise en œuvre du système paysager et des systèmes de culture sur le terrain, observations et mesures pour décider des interventions de terrain, également pour comprendre ce qu'il se passe, également pour évaluer la multiperformance</li> <li>- Ont participé à la conception du système paysager, échanges sur les résultats</li> <li>- Participent à l'essai</li> <li>- Achètent la production</li> </ul>